

Present. Oostwycyk den 1. Octobris

3

1642

Monsigneur,

Je demeure tres-redeuable a' V. E. de la prompt
faveur qu'il lui a plu de partir au s^r Dickberg
a' mon instance. Je n'en perdray jamais le
souvenir. V. E. l'approuvera au r. Les que je ne
cesseray de faire paroitre pour son service en
toutes occasions de mon peu de pouvoir. Ce
m'est de plus une consolation bien forte, de voir
que V. E. daigne prendre part a' ma douleur.
Je tascheray de me prevaloir de la leçon qu'elle
me fait l'honneur de me donner en ce besoin.
Le sieigneur, dont la main s'est appesantie sur
moy, m'en fera, j'espere, la grace, et de pouvoir
faire un jour cognoistre a' V. E. comme je
me repute a' bon tiltre,

Monsigneur,

A la Haye. le dern^r
de sept. 1642.

De V. E.
tres-humble, tres-ob^l et tres-oblige
serv^r

Guignens